

Hauts-de-France, Nord
Villeneuve-d'Ascq
Quartier Flers-Bourg
24 rue Devred

École maternelle Anatole-France

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005341

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : inventaire topographique Patrimoine de Villeneuve-d'Ascq, ville nouvelle

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : école maternelle

Appellation : Anatole-France

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 2017, NA, 714

Historique

Nous n'avons trouvé que peu d'éléments sur cet établissement qui semble avoir été conçu immédiatement après 1978 : il ne figure pas sur la carte de cette année-là mais est indiqué sur celle de 1979, tandis que le dossier d'aménagement du quartier de Flers-Bourg (AC Villeneuve d'Ascq ; 103W19) mentionne la création d'une école maternelle de 5 classes pour la rentrée 1980. Il est probable qu'il constitue un complément à l'école du même nom, plus ancienne et toute proche, et au groupe scolaire Paul-Fort, localisé dans le secteur de Flers-Neuf.

L'école accueille dans sa cour une œuvre créée grâce au dispositif du 1% artistique : *Sans titre*, de Patrick Bougelet.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle

Dates : 1979 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Patrick Bougelet (sculpteur, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : ÉPALE (commanditaire, attribution par source)

Description

L'école maternelle Anatole-France est située au nord du quartier Flers-Bourg, entre le secteur ancien qui se développe autour des rues Devred et du Maréchal-Leclerc à l'ouest et le nouveau quartier du Château, immédiatement à l'est et au sud. Complément d'un édifice scolaire plus ancien situé juste au nord, l'école maternelle prend place au sein d'un petit ensemble d'équipements collectifs : Centre d'Accueil et de Loisirs Charlie-Chaplin, jardins familiaux Henri-Steux, Ferme d'en-Haut (équipement culturel). Elle est accessible par une impasse (la Carrière Mastaing), mais sa desserte se fait principalement par voie piétonne, via le chemin de la Plume d'Ange qui relie Flers-Bourg au Château.

Le groupe scolaire, développé en rez-de-chaussée, adopte une forme rectangulaire, compacte et presque classique : les volumes correspondant aux espaces pédagogiques sont répartis de part et d'autre d'un couloir de desserte connecté à l'entrée au nord. Des baies hautes renforcent l'éclairage des locaux. Quatre classes sont ainsi installées dans des modules identiques, au toit à un pan, orientées au sud où s'étend la cour de récréation.

L'œuvre de Patrick Bougelet est installée sur le parvis de l'école, côté nord.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée, 1 étage carré

Type(s) de couverture : toit à un pan

Typologies et état de conservation

Typologies : œuvre 1% artistique

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Villeneuve d'Ascq. 103 W 19. **L'extension - ouest du quartier de Flers-Bourg, dossier d'aménagement.** ÉPALE, [1978].

Illustrations



L'entrée de l'école agrémentée de l'œuvre de Patrick Bougelet (1% artistique) ; vue vers le sud.

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20185901364NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Le patrimoine de l'enseignement de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq (IA59005601)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

La ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq (IA59005333) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Villeneuve-d'Ascq, , Quartier Flers-Bourg (IA59005318) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Villeneuve-d'Ascq, Flers-Bourg,

Auteur(s) du dossier : Leslie Dupuis

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



L'entrée de l'école agréementée de l'œuvre de Patrick Bougelet (1% artistique) ; vue vers le sud.

IVR32_20185901364NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation